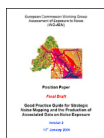


La Commission européenne vient de diffuser la nouvelle version de son Guide des bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la directive sur le bruit dans l'environnement.



Un guide de bonne pratique a été réalisé par le groupe WG AEN mis en place par la Commission européenne. Suite à une première parution dès 2003, une version finale, qui vient d'être publiée (13 janvier 2006), est disponible sur le site de la Commission européenne. Cette deuxième version tient compte des avis recueillis à travers un processus de large consultation, dont l'une des principales retombées concerne la façon dont les niveaux de bruit sont affectés à un immeuble donné. Ce guide met l'accent sur le recueil des données d'entrée, en particulier les enjeux liés à la qualité de ces données. En outre, le groupe WG-AEN recommande vivement l'acquisition de données réelles (mesurées) pour caractériser les sources sonores le plus précisément possible. www.europa.eu.int/comm/environment/noise/pdf/wg_aen.pdf

Une [version française du guide](#) est désormais disponible au format Word (18 Mo)